

Quelques aspects de la ville de Québec au XVIIIe siècle d'après les dénombrements paroissiaux

Louise Dechêne

Volume 28, Number 75, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021673ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021673ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Dechêne, L. (1984). Quelques aspects de la ville de Québec au XVIIIe siècle d'après les dénombrements paroissiaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75), 485–505. <https://doi.org/10.7202/021673ar>

QUELQUES ASPECTS DE LA VILLE DE QUÉBEC AU XVIII^e SIÈCLE D'APRÈS LES DÉNOMBREMENTS PAROISSIAUX

par

Louise DECHÈNE

Département d'histoire, Université McGill, Montréal

L'*Atlas historique du Canada*¹ a voulu consacrer une planche du tome I à l'évolution socio-professionnelle de Québec à partir de trois recensements nominatifs inégalement répartis au long du XVIII^e siècle. À première vue, la source semblait offrir la continuité et l'homogénéité nécessaires pour saisir et présenter sous forme cartographique le mouvement séculaire de la topographie sociale. Les résultats de cette entreprise restent en deçà des objectifs initiaux. Il a fallu en cours de route abandonner l'espoir de cerner les écarts hiérarchiques, voire même les spécificités professionnelles. Nous présentons plutôt une étude sommaire du développement des zones d'habitations et de la structure économique, qui utilise le ménage et la profession des chefs de ménage comme unités d'analyse. Avant de commenter ces résultats, nous soumettons quelques réflexions sur les contraintes méthodologiques que nous a imposées cette documentation et, de façon plus générale, sur les limites des recensements comme source d'histoire sociale².

SOURCE ET MÉTHODE

Population et ménages

Les dénombrements ont été dressés par les curés de la paroisse Notre-Dame de Québec, le premier en 1716, le second en 1744 et les autres entre 1792 et 1818. Parmi ces derniers, nous avons retenu celui de 1795, plus complet que le précédent³. Les recensements de 1716 et de 1744 sont établis sur une base individuelle avec le nom et l'âge de toutes les personnes composant le ménage. Dans les recensements subséquents, la forme est simplifiée. Seul le nom du chef de ménage est inscrit, suivi de trois colonnes : une pour le nombre de paroissiens, une pour le nombre de communiantes et une autre pour le nombre de protestants que compte ce ménage. On peut calculer approximativement la population totale de la ville d'après ces sources, mais il faudrait une analyse poussée et des informations complémentaires pour obtenir des chiffres exacts. Ainsi les résidents des communautés religieuses, personnel, pensionnaires et

domestiques ne sont pas recensés, le curé s'en remettant aux chapelains de ces institutions pour la garde de leurs âmes. Dans les deux premiers recensements, quelques individus sont inscrits deux fois, des domestiques par exemple qui figurent à la fois dans leur famille et chez leur maître. Les inexactitudes pourraient être plus nombreuses encore dans le dénombrement abrégé de 1795 mais il est impossible de les déceler.

Par contre l'origine paroissiale de ces sources est garante d'un relevé exhaustif des ménages. Il n'y a pas à craindre que les curés négligent les couches les plus humbles de la population, comme c'est souvent le cas dans les recensements d'origine fiscale. En 1795, le prêtre relève avec autant de soin les foyers protestants, car ceux-ci comptent souvent des catholiques, domestiques ou ouvriers et parfois une épouse, qui risquent, hors de leur milieu, d'oublier leurs devoirs religieux. Et ne doit-il pas frapper à toutes les portes pour savoir si ces Irlandais ou ces Allemands sont catholiques ou protestants ?⁴ Nous avons toutes les raisons de croire que le nombre de ménages dans ces trois recensements est une donnée fiable⁵.

Rues et quartiers

La paroisse Notre-Dame englobe une banlieue essentiellement rurale qui n'est pas comprise dans nos analyses. Dans la ville, les relevés sont faits rue par rue, mais les immeubles n'étant pas numérotés en 1716 ni en 1744, il est impossible de suivre l'itinéraire des recenseurs, de connaître le nombre de ménages par maison et de situer celles-ci. Le numérotage qui apparaît en 1795, bien qu'incomplet, permettrait non sans difficulté de reconstituer la trame résidentielle. Nous n'avons pas tenté de le faire puisque, de toute façon, celle des deux premiers recensements nous échappait. Il est évident que les rues sont des unités trop disparates pour servir d'échelle d'analyse, d'autant plus qu'à Québec au XVIII^e siècle, la majorité des maisons sont situées sur quelques longues artères, telles les rues Saint-Louis, Sainte-Anne, Saint-Jean, Champlain, Sault-au-Matelot, Saint-Charles ou Saint-Vallier, qu'il faudrait pouvoir découper. Nous avons finalement opté pour une division en six quartiers, auxquels s'ajoutent éventuellement deux faubourgs. C'est une sorte de moyen terme entre la fine analyse par îlots ou par segments de rue et la séparation traditionnelle en Haute-Ville et Basse-Ville. Cette solution permet de mieux suivre la progression de la population dans l'espace du début à la fin du siècle et de déceler plus facilement, le cas échéant, la présence d'aires professionnelles. Il entre forcément une part d'arbitraire dans la définition des quartiers, qui sont présentés dans la figure 1, avec la liste des rues qui les composent et la date du recensement dans lequel celles-ci apparaissent pour la première fois.

Nous avons cru d'abord pouvoir cartographier cette information à l'aide de plans d'époque, localiser et comparer les zones bâties, mesurer précisément l'extension de chaque rue en 1716, 1744 et 1795. Mais c'est une tâche difficile que de saisir un tissu urbain qui se modifie constamment au gré de constructions parfois précaires, de démolitions, de reconversion d'îlots entiers. Elle exige une excellente connaissance de la cartographie ancienne pour dater avec exactitude, pour rejeter les plans douteux. Nous n'étions absolument pas préparée pour l'entreprendre et, d'autre part, *l'Atlas* n'offrait pas assez d'espace pour une information aussi détaillée, à supposer que nous eussions réussi à la rassembler.

Figure 1

DÉCOUPAGE DE LA VILLE DE QUÉBEC EN
QUARTIERS ET FAUBOUGS (1716, 1744 ET 1795)

	QUARTIERS	RUES	1716	1744	1795
BASSE-VILLE	BASSE-VILLE	SOUS-LE-FORT			
		NOTRE-DAME			
		SAULT-AU-MATELOT			
		DE LA MONTAGNE			
		SAINT-PIERRE			
		PLACE DU MARCHÉ			
BASSE-VILLE	CHAMPLAIN	CUL-DE-SAC			
		L'ESCALIER ET DE MEULLES			
		CHAMPLAIN			
		CAP-AU-DIAMANT			
		ANSE-DES-MÈRES			
BASSE-VILLE	DU PALAIS ET DE LA CANOTERIE	SAINT-NICOLAS			
		DE LA CANOTERIE			
		SAINT-CHARLES			
		DE L'ANCIEN CHANTIER			
HAUTE-VILLE	SAINT-LOUIS	BUADE ET DU TRÉSOR			
		SAINT-ANNE			
		SAINT-LOUIS			
		DES JARDINS			
		MONT-CARMEL			
		DES CARRIÈRES			
		DES GRISONS			
		SAINTE-GENEVIÈVE			
		SAINT-DENIS			
		RUELLE DES URSULINES			
HAUTE-VILLE	DU SÉMINAIRE	SAINT-URSULE (haut)			
		D'AUTEUIL			
		DE LA FABRIQUE			
		SAINT-FAMILLE			
		SAINT-JOSEPH			
		COUILLARD			
		LAVAL			
		DES RAMPARTS			
		SAINT-FRANÇOIS			
		SAINT-FLAVIEN			
HAUTE-VILLE	SAINT-JEAN	NOUVELLE			
		SAINT-GEORGES			
		SAINT-JEAN			
		DES PAUVRES			
		REMPART			
		SAINT-HÉLÈNE			
		SAINT-STANISLAS			
HAUTE-VILLE	SAINT-JEAN	SAINT-ANGÈLE			
		SAINT-URSULE (bas)			
FAUBOURGS	SAINT-ROCH	SAINT-ROCH			
		SAINT-VALLIER			
		DES PRAIRIES			
		SAINT-MARGUERITE			
		DES FOSSÉS			
		SAINT-JOSEPH			
		SAINT-DOMINIQUE			
FAUBOURGS	SAINT-JEAN	SAINT-CATHERINE			
		SAINT-JEAN			
		SAINT-JOACHIM			
		D'AIGUILLON			
		SAINT-MARTIN			
		SAINT-AUGUSTIN			
		SAINT-GEORGES			
		SAINT-OLIVIER			
		RICHELIEU			

Nomenclature professionnelle

Les curés relèvent les professions, assez systématiquement quand il s'agit de chefs de ménage masculins, mais seulement occasionnellement lorsque ceux-ci sont des femmes⁶. Le tableau 1 résume l'état de ces données dans chacun des trois recensements. Pour mieux saisir les variations, arrêtons-nous d'abord sur le cas des femmes. Sauf pour une poignée de cabaretières, quelques marchandes, modistes et maîtresses d'école, leur profession n'est jamais inscrite. Pourtant ces femmes à la tête d'un ménage ne sont certainement pas toutes rentières. Nous savons par d'autres sources, notariales et judiciaires, qu'elles gagnent leur vie comme couturières, blanchisseuses, regrattières, journalières, etc., que bien des veuves poursuivent le commerce du mari ou, chez les artisans, engagent des ouvriers pour continuer la production. Ignorant ces réalités, les recenseurs se contentent d'identifier les femmes par leur état civil : « veuve », « fille » ou « femme de ». Des préoccupations propres à leur ministère, qui touchent plus souvent les femmes, apparaissent dans le recensement de 1795 : « Son mari l'a quittée pour fuir avec une concubine », « éloigné des sacrements depuis au moins seize ans », « un fils qui ne va pas au catéchisme », etc., peut-on lire en regard de certains ménages. Il y a aussi des astérisques pour identifier la présence de « mérétrices », mais il ne faut pas prendre ces indications, relativement nombreuses, au pied de la lettre, car le curé donne à la prostitution une définition très large, qui s'étend aux personnes vivant en concubinage, peut-être même aux catholiques mariées par un ministre protestant. Dans les trois recensements, la proportion de chefs de ménage féminins sans profession, la quasi totalité du groupe, est à peu près la même, soit 10% à 11% de l'ensemble; concordance qui nous rassure sur l'exactitude du dénombrement des ménages.

Le relevé des professions des chefs de ménage masculins est très inégal d'un recensement à l'autre. En 1716 et en 1744, cette donnée est absente dans respectivement 30% et 16% des cas. Par contre, l'information est complète dans le recensement de 1795, qui ne compte qu'une très faible proportion de retraités. Nous avons tâché de combler dans la mesure du possible les lacunes des deux premiers recensements. En parcourant ces listes, nous nous étions vite rendu compte que les individus sans profession étaient loin d'appartenir tous à la couche inférieure de la

Tableau 1

État des données sur les professions des chefs de ménage.

	1716	1744	1795
Nombre de chefs de ménage recensés dans la ville et les faubourgs	458 100%	1 007 100%	1 536 100 %
Nombre de professions données dans le recensement	287	767	1 348
Nombre de professions ajoutées	42	69	—
Nombre de professions utilisées dans l'analyse	329 72%	836 83%	1 348 88 %
Répartition des chefs de ménage sans profession :			
— Hommes	78 17%	75 7%	25 1,7%
— Femmes	51 11%	96 10%	163 10,9%

société, là où l'identification est plus difficile. L'expérience méritait d'être tentée. À l'aide du *Dictionnaire généalogique* de Tanguay⁷ et du *Dictionnaire biographique du Canada*⁸, nous avons pu retrouver plusieurs professions, le nom de l'épouse fourni par les recensements facilitant l'identification. Nous avons tiré davantage de renseignements d'un inventaire d'exploits d'huissiers et autres actes de procédure⁹, où les parties sont identifiées par leur nom, métier et domicile. Cette dernière précision, lorsqu'elle concorde avec celle du recensement et à une date assez rapprochée, garantit la justesse des résultats. L'éventail des professions ainsi retrouvées est proportionnellement assez semblable à celui des professions inscrites dans les recensements. En réduisant d'environ un quart le nombre de cas inconnus, nous obtenons une base d'information satisfaisante pour 1744, mais nous n'avons pas réussi à combler suffisamment les importantes lacunes du recensement de 1716, qui demeure la partie faible de cette analyse.

L'insouciance des curés pour le statut professionnel de leurs paroissiens se traduit aussi par l'imprécision de la nomenclature. Les fonctions administratives mises à part, la tendance est à la simplification des dénominations de métiers, à des regroupements dans des catégories générales qui masquent à la fois les spécificités artisanales et commerciales et les écarts sociaux. Prenons quelques exemples. Chez les ouvriers du fer, des métiers aussi communs que ceux de ferblantier, taillandier, cloutier, mentionnés en 1716, disparaissent dans la liste de 1744, qui semble confondre à peu près tout le monde dans le groupe des forgerons. D'autres métiers tels que corroyeur, chaudronnier, perceur, cordier, etc., présents sous le Régime français, ne figurent plus dans le recensement de 1795. Plus sérieuse est la confusion dans les principaux métiers du bois, qui sont présentés comme suit :

	1716	1744	1795
menuisiers	12	41	83
charpentiers	15	87	34
charpentiers de navires	9	1	41

Elle nous empêche d'isoler la construction navale, secteur caractéristique de l'économie urbaine¹⁰ et de repérer les spécialisations dans cette masse de menuisiers. En 1716, le curé ne recense que des « marchands ». En 1744, il distingue par ordre d'importance décroissante des « négociants », des « marchands » et des « commerçants », ce qui correspond bien à l'évolution du vocabulaire d'alors. En 1795, peut-être sous l'influence de l'anglais, nous ne trouvons à nouveau que des « marchands », ce qui efface la distinction entre les importateurs et les détaillants.

Il s'ensuit que ces nomenclatures doivent être utilisées avec précaution. Les changements d'un recensement à l'autre ne traduisent pas des transformations de la structure professionnelle, mais davantage l'attitude des recenseurs, leur indifférence aux aspects que privilégie aujourd'hui le chercheur¹¹.

Grille d'analyse

L'état des sources et les exigences de la représentation cartographique ont pesé sur le choix d'un instrument de classement. Nous avons dû renoncer à la grille socio-professionnelle, faute de données précises pour cerner la nature des tâches et créer

des catégories homogènes, faute aussi de pouvoir raffiner le classement en multipliant les subdivisions¹². On peut sans doute considérer les journaliers comme un ensemble de travailleurs non spécialisés, encore qu'au XVIII^e siècle le mot n'ait pas toujours un sens aussi net. On peut facilement faire la distinction entre les fonctions administratives supérieures et subalternes, le relevé étant dans ce cas fort précis. Mais pour le reste, l'ambiguïté est telle qu'il faut abandonner. Combien d'importateurs, combien de petits détaillants se cachent parmi les 91 marchands dénombrés en 1795 ? Combien de propriétaires de navires, combien de simples matelots dans ces 91 navigateurs ? Qui sont les entrepreneurs, qui sont les salariés parmi ces menuisiers, ces charpentiers, ces tonneliers, ces maçons ? Nous avons donc choisi une démarche plus réaliste : utiliser ces données comme indicateur de la structure économique urbaine. Les professions connues ont été réparties en cinq grandes catégories, correspondant à des types d'activité économique, plus une dernière catégorie « indéterminée » regroupant les journaliers. Outre les marchands de tout acabit, le secteur commerce comprend les bouchers, cabaretiers, aubergistes, traiteurs, cantiniers, encanteurs, colporteurs, etc., quelques commis et voyageurs. La fabrication couvre tous les types de production, à l'exception des métiers liés à la construction de maisons et de navires dont nous avons fait une catégorie séparée. On peut supposer que la majorité des journaliers sont employés dans ce dernier secteur, ce qui, avec les apprentis et ouvriers résidant chez leur maître, doublerait au moins les effectifs dans l'ensemble de la production, si nous pouvions rejoindre toute la population active. La catégorie service est plus hétéroclite. Les services publics viennent de loin en tête, suivis par les services professionnels, (ministres du culte, notaires, praticiens ou avocats, médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens, maîtres d'école, etc.), les petits métiers (barbiers, ramoneurs, jardiniers, sacristains, crieurs, musiciens ou comédiens, etc.) et quelques serviteurs qui exceptionnellement n'habitent pas chez l'employeur. Ne perdons cependant pas de vue que les domestiques forment le groupe le plus nombreux dans cette société, leurs effectifs étant de deux à deux fois et demie supérieurs à ceux des journaliers, à titre de comparaison¹³.

Quelques rares problèmes de classement se sont présentés. Il a fallu placer tous les menuisiers dans le secteur de la construction, même si certains d'entre eux devraient figurer dans la fabrication, mais comment savoir ! Nous avons dû intervenir dans le cas des doubles professions qui chevauchent deux secteurs d'activité. Les sergents-cabaretiers, combinaison assez fréquente, sont classés sous leur occupation civile, mais dans le cas des artisans-cabaretiers, nous avons retenu le métier plutôt que l'activité marchande, car nous savons par d'autres sources que ce sont souvent les femmes qui tiennent le cabaret pendant que le mari exerce sa profession. Le journalier-menuisier est considéré comme un menuisier salarié. Les doubles dénominations avec les mots marchands ou négociants, telles que marchand-boutonnier, négociant-manchonnier, etc., sont classées dans le secteur commercial. De telles décisions sont toujours plus ou moins subjectives mais, heureusement, ces cas ambigus sont relativement peu fréquents¹⁴.

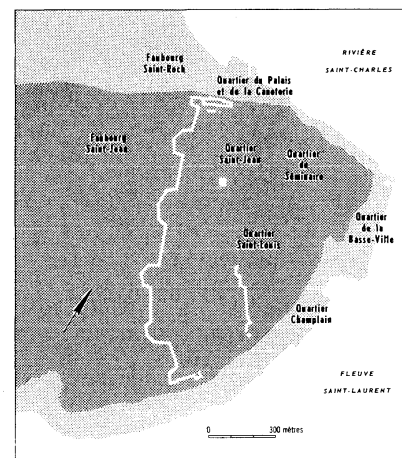
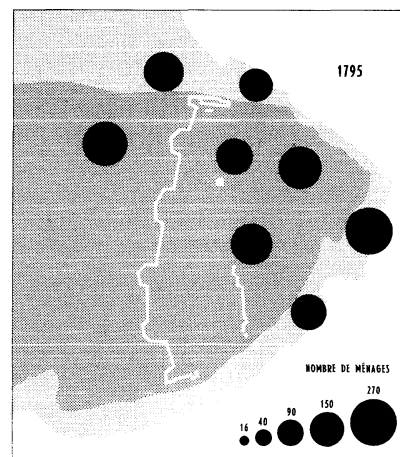
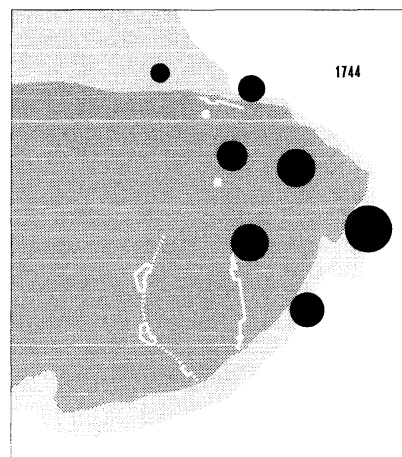
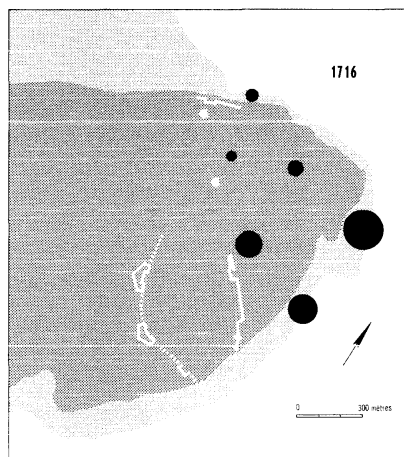
Origine ethnique

Pour établir l'origine ethnique des chefs de ménage en 1795, nous nous sommes basée sur les patronymes. Grâce à une grande familiarité avec la population du Régime français et en recourant au *Dictionnaire généalogique* de Tanguay dans les cas douteux, nous croyons avoir réussi à séparer assez exactement les individus

d'origine canadienne, c'est-à-dire ceux dont l'arrivée au pays ou celle de leurs ascendants date d'avant 1760, des immigrants venus après la Conquête ou leurs descendants. La religion n'est pas un critère, les catholiques étant fort nombreux parmi les nouveaux arrivants. Une partie non négligeable de ceux-ci est d'origine allemande ou encore américaine, aussi vaut-il mieux ne pas décrire le groupe comme anglais ou britannique. Nous n'avons pas tenté d'utiliser la différenciation ethnique pour ventiler les secteurs d'activité économique car nous croyons que ce genre de démarche n'a aucune valeur heuristique à moins d'être inscrit dans une étude en profondeur de la société. Le profil professionnel d'une population urbaine déjà ancienne et celui d'une minorité d'immigration récente ne sont pas deux termes immédiatement comparables. Le premier correspond au point d'évolution socio-économique atteint par la ville au moment du recensement; le second traduit surtout les conditions dans le pays de départ, les modalités de l'immigration et la réalité politique qui commande en partie l'insertion des arrivants dans le tissu urbain existant. Ainsi la ville a besoin d'une certaine proportion de journaliers, qui seront presque tous d'origine locale tant que les îles britanniques n'auront pas commencé à expédier outre-mer leurs propres paysans et ouvriers déclassés, soit pas avant le XIX^e siècle. Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, le Canada n'attire qu'un faible nombre d'immigrants et ceux qui tentent l'aventure à leurs frais ont de bonnes chances d'avoir une formation professionnelle adéquate ou des relations sociales qui en tiennent lieu. Faut-il s'étonner enfin de trouver dans cette colonie conquise des administrateurs, des cadres professionnels, d'origine anglaise? La conjoncture économique et démographique à tel moment précis, la chronologie des mouvements migratoires, celle des développements technologiques, les usages en matière d'apprentissage et de transmission d'héritage, des pratiques d'ordre corporatif ou politique, les modes et autres choix culturels, autant de facteurs parmi d'autres qui, dans des agencements variables, influencent la répartition ethnique dans telle ou telle profession. Par exemple, l'infériorité numérique des Canadiens chez les médecins en 1795 ne relève pas des mêmes facteurs que leur sous-représentation parmi les tailleurs. En projetant sur l'ensemble le même éclairage, la grille ethnique gomme ce qui est en somme l'histoire de chaque profession. Prisonnier de ses catégories et de ses pourcentages, le chercheur peut aisément en arriver à utiliser son instrument de classement comme trame explicative et à tout rapporter au caractère ethnique¹⁵.

LES RÉSULTATS

Deux facteurs ont pesé sur la formation de l'espace résidentiel de Québec: le relief prononcé qui sépare les berges du plateau et le système de fortifications graduellement mis en place entre 1620 et 1845. Dans un ouvrage récent, tout à fait remarquable, André Charbonneau, Yvon Desloges et Marc Lafrance ont étudié minutieusement toutes les étapes du développement urbain et les contraintes militaires et autres qui ont façonné l'aspect physique original de cette capitale coloniale¹⁶. C'est à la lumière de leurs explications qu'il faut lire nos cartes (figure 2) sur la répartition des ménages en 1716, 1744 et 1795 et pour lesquelles nous nous contentons de fournir ici quelques points de repère. À partir d'un noyau résidentiel initial à la Basse-Ville proprement dite, la population déborde d'abord vers le sud, toujours au pied de la falaise, puis la croissance accélérée à partir de 1700 entraîne un début de développement à la Haute-Ville, autour du château Saint-Louis, siège du gouvernement, et de l'église paroissiale. Le recensement de 1716 saisit la fin de cette première percée sur le cap. Le quartier Saint-Louis prend forme mais le reste du

Figures 2 et 3**LOCALISATION DES QUARTIERS
ET FAUBOURGS EN 1795****RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR QUARTIERS ET FAUBOURGS**

plateau, où s'étalent les grandes propriétés religieuses, est encore couvert de jardins, prés et terrains vagues. Les deux-tiers des ménages recensés sont à la Basse-Ville et dans son prolongement sur la rue Champlain. Plus tard on exerce des pressions sur les communautés pour les obliger à lotir et c'est le nouveau quartier créé dans l'enclos du Séminaire qui va d'abord absorber presque toute la croissance démographique, suivi par un autre quartier, juste à l'ouest sur l'axe de la rue Saint-Jean. Le recensement de 1744 rend compte de ces mouvements récents ainsi que du développement d'une autre aire résidentielle en contrebas, autour du Palais de l'intendant et d'un chantier naval. Nous observons aussi un début de lotissement dans ce qui sera le faubourg Saint-Roch.

Entre 1744 et 1795, un demi-siècle s'écoule pendant lequel Québec vit des bouleversements physiques considérables. Le développement n'est pas continu comme le laissent croire les cartes. Le quartier Saint-Jean est amputé en 1745 pour construire la nouvelle enceinte. Le faubourg Saint-Jean, qui connaît une première poussée de construction vers cette époque, est rasé en 1775 par mesure de sécurité militaire. Sa renaissance dans les vingt années qui suivent est remarquablement rapide. La reconstruction est plus lente dans le faubourg Saint-Roch anéanti par les bombardements de 1759. Combien d'années faut-il pour effacer les destructions de la guerre à la Basse-Ville et à la Haute-Ville? Dans le but de dégager les nouveaux ouvrages défensifs, les autorités britanniques freinent toute expansion domiciliaire dans l'espace intra-muros¹⁷ et le surplus démographique se dirige dès lors vers les deux faubourgs. Autant d'événements dont il faut tenir compte pour expliquer les changements dans le poids démographique relatif des trois grandes zones urbaines (figure 3).

Le tableau 2 présente les données qui ont servi à construire les figure 3, 4 et 5 avec les taux moyens de croissance annuelle par quartier et pour l'ensemble de la ville. Ces derniers calculés sur le nombre de ménages s'appliquent aussi à la croissance de la population, évaluée grossièrement à environ 2 265 en 1716, 4 730 en 1744 et 7 162 en 1795. La moyenne serait de 4,7 individus par ménage en 1744 comme en 1795, ce qui indique deux courbes à peu près parallèles¹⁸.

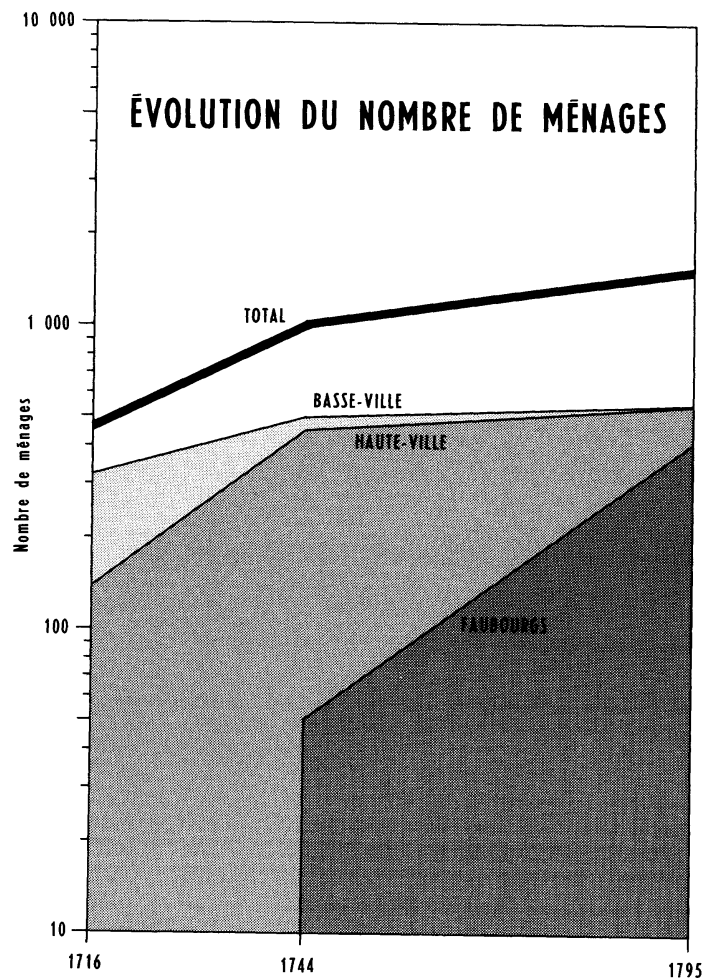
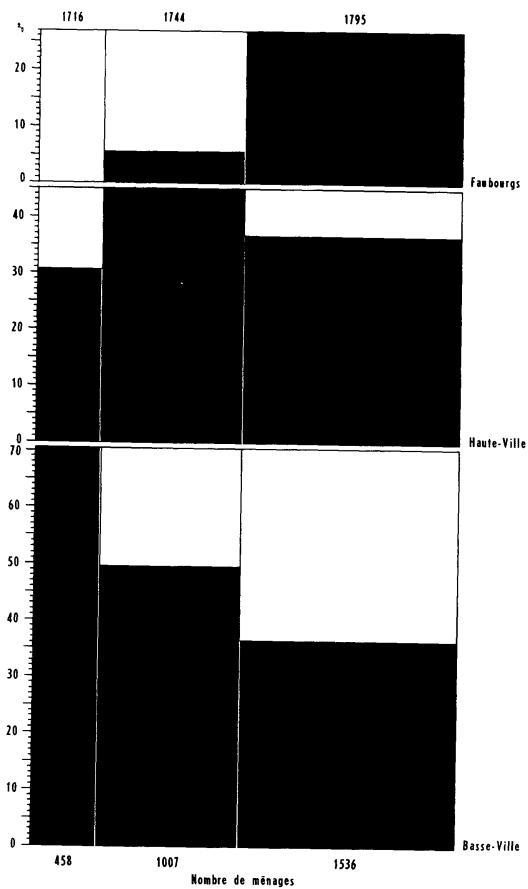
Le taux de 2,8% observé entre 1716 et 1744 se maintient sans doute jusqu'en 1759, les travaux publics, l'effervescence des opérations militaires et les apports migratoires relativement importants de la fin du Régime français contribuant ensemble à prolonger un élan qui vraisemblablement retombe sitôt après. Les vides creusés par le départ de familles québécoises pour la France ne sont pas assez nombreux, croyons-nous, pour influencer à long terme le taux de croissance. Ils sont d'ailleurs immédiatement comblés par les Britanniques qui s'installent dans les fonctions administratives et commerciales laissées vacantes. Seule l'économie peut expliquer le taux moyen de 0,8% étalé sur le demi-siècle qui sépare nos deux derniers recensements. C'est elle qui commande le seuil démographique, le rythme de longue durée dans lequel les flux et reflux migratoires viennent se fondre¹⁹.

La forte croissance de la première moitié du siècle correspond à la mise en place d'une structure économique équilibrée. Il est assez normal qu'à cette phase initiale succède une période de stabilité, la ville possédant dès lors la taille nécessaire pour remplir adéquatement ses fonctions²⁰. Le développement demeurera lent, parfois presque nul, tant que des changements importants dans le système de production ne se feront pas sentir. Les taux de croissance des petites villes pré-industrielles européennes se situent généralement bien en deçà de 1%. En Amérique, la croissance de Boston, par exemple, marque aussi un temps d'arrêt à la même époque²¹. Sans nier

Tableau 2
Répartition des ménages par quartier et faubourg avec le taux moyen d'accroissement annuel entre les recensements

<i>Les quartiers</i>	1716		1744			1795		
	<i>Nombre de ménages</i>	<i>%</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>%</i>	<i>Taux moyen d'accroissement annuel</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>%</i>	<i>Taux moyen d'accroissement annuel</i>
Quartier Saint-Louis	91	20	170	17	2,3%	196	13	0,3%
Quartier du Séminaire	33	7	173	17	6,1%	212	14	0,4%
Quartier Saint-Jean	16	4	113	11	7,2%	155	10	0,6%
Basse-Ville	182	40	256	25,5	1,2%	270	18	0,1%
Quartier Champlain	111	24	150	15	1,1%	159	10	0,1%
Quartier du Palais et de la Canoterie	25	5	94	9,5	4,8%	131	8	0,6%
Faubourg Saint-Roch	—		51	5	15%	183	12	2,5%
Faubourg Saint-Jean	—		—			230	15	11,2%
Total : ville et faubourgs	458	100	1 007	100	2,8%	1 536	100	0,8%

ÉVOLUTION DU POIDS DÉMOGRAPHIQUE RELATIF POUR LA BASSE-VILLE, LA HAUTE-VILLE ET LES FAUBOURGS



Figures 4 et 5

la possibilité d'une légère chute de la croissance naturelle, l'hypothèse d'un déficit migratoire des habitants de la ville de Québec semble hautement probable. Gardons-nous toutefois de voir dans ce phénomène la confirmation de la thèse du « repli des Canadiens-français sur l'agriculture » évoquant une brusque fuite vers la terre, une reconversion professionnelle massive à la suite de la Conquête²². Non seulement cette interprétation force la réalité, mais en s'enfermant dans la perspective nationaliste, elle fait apparaître le déplacement des citadins comme une donnée historique singulière, ce qui exclut les rapprochements avec ce qui se passe ailleurs.

Observons les circonstances économiques. Celles de la ville d'abord qui, ayant atteint un certain palier, ne peut plus absorber le surplus démographique des familles de marchands et d'artisans. Celles des campagnes aussi, où la croissance rapide de la population crée ici et là des noyaux assez denses pour constituer des clientèles intéressantes. L'implantation de marchands et d'artisans d'origine urbaine dans les hameaux et villages commencerait à se faire sentir aux environs de 1750 et s'accélélerait par la suite²³. Elle toucherait davantage les Canadiens que les nouveaux arrivants et, de ce fait, faciliterait l'implantation de ces derniers dans la ville. Un processus de substitution se déploie, affectant très inégalement les diverses professions. Il ne pourra être saisi que par une étude de la reproduction socio-professionnelle, laquelle passe par la reconstitution des familles. Quant au mouvement des ruraux vers Québec, il est certainement très faible durant cette période, car la ville produit ce qu'il faut de journaliers et la majeure partie de ses domestiques, semble-t-il²⁴. Toutes les villes coloniales ont été des pépinières de commerçants et d'ouvriers pour leur arrière-pays. Dans les couches moyennes et inférieures, le déplacement des citadins d'origine par les immigrants n'est pas non plus un phénomène original et l'avantage est souvent du côté de ceux qui choisissent de céder la place. Ce n'est pas à ce niveau qu'il faut chercher les réalités de la domination coloniale.

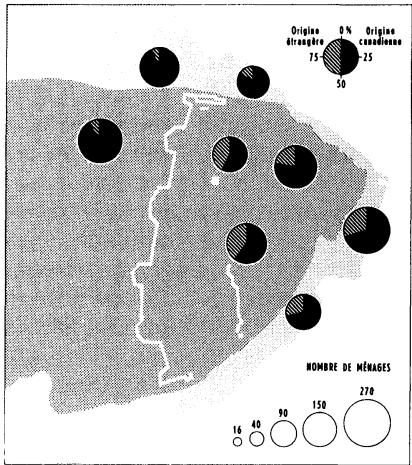
Tableau 3

Répartition des chefs de ménage par origine ethnique en 1795

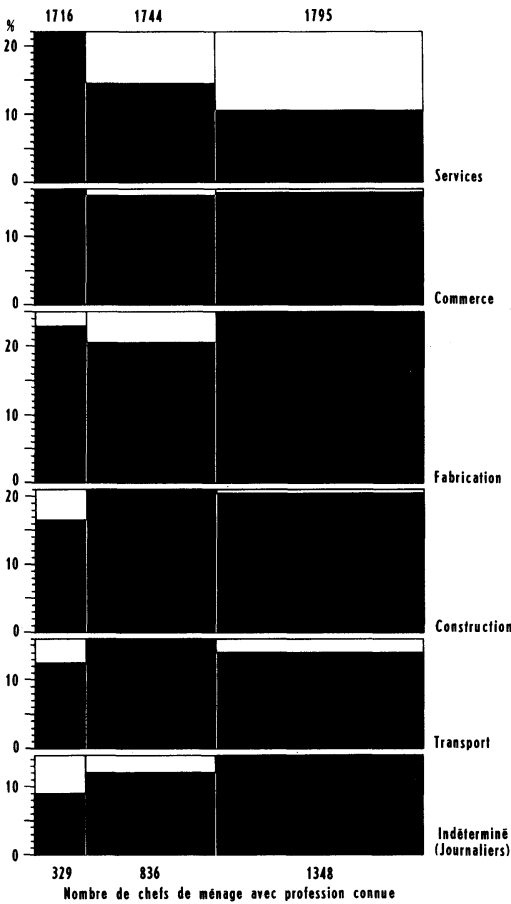
	Nombre total de ménages	Chefs de ménage d'origine canadienne		Chefs de ménage d'origine étrangère	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Quartier Saint-Louis	196	116	59	80	41
Quartier du Séminaire	212	163	77	49	23
Quartier Saint-Jean	155	88	57	67	43
Basse-Ville	270	190	70	80	30
Quartier Champlain	159	114	72	45	28
Quartier du Palais et de la Canoterie	131	110	84	21	16
Faubourg Saint-Roch	183	169	92	14	8
Faubourgs Saint-Jean	230	210	91	20	9
Total de la Haute-Ville	563	367	65	196	35
Total de la Basse-Ville	560	414	74	146	26
Total des deux faubourgs	413	379	92	34	8
Ensemble de la Ville et des faubourgs	1 536	1 160	75,5%	376	24,5%

Figures 6 et 7

ORIGINE ETHNIQUE
DES CHEFS DE MÉNAGE EN 1795



ÉVOLUTION DU POIDS RELATIF DE CHAQUE SECTEUR
ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



Le tableau 3 présente les données cartographiées dans la figure 6. Les chefs de ménage d'origine étrangère, qui comptent pour un quart des effectifs en 1795, se retrouvent en majorité dans les quartiers Saint-Louis et Saint-Jean. Dans le premier cas l'homogénéité socio-professionnelle et la ségrégation ethnique se recoupent en partie, mais celle-ci intervient davantage comme un facteur indépendant dans le quartier Saint-Jean et plus encore dans les deux faubourgs où les ouvriers et les journaliers étrangers sont à peu près absents.

La structure des activités économiques dans l'ensemble de la ville est remarquablement stable du début à la fin du XVIII^e siècle (figure 7). Les plus fortes variations dans le poids relatif des secteurs d'un recensement à l'autre sont dues en grande partie aux lacunes dans les données professionnelles, celles du premier recensement surtout. Les omissions touchant davantage les occupations les plus humbles, rarement les employés du roi, le secteur « services » prend proportionnellement trop d'importance en 1716. Mais il est en même temps possible que celui-ci soit en réalité relativement plus lourd qu'il ne le deviendra par la suite, son rôle de capitale imposant à Québec toute une armature administrative, avant que sa base économique ne soit pleinement développée. L'augmentation du poids des journaliers, secteur *indéterminé*, n'est donc qu'apparente et cette faible proportion de travailleurs non spécialisés parmi les chefs de ménage, soit 12% à 13% de l'ensemble, durant tout le siècle, illustre bien la pérennité du caractère traditionnel de l'économie urbaine et la faiblesse des apports ruraux.

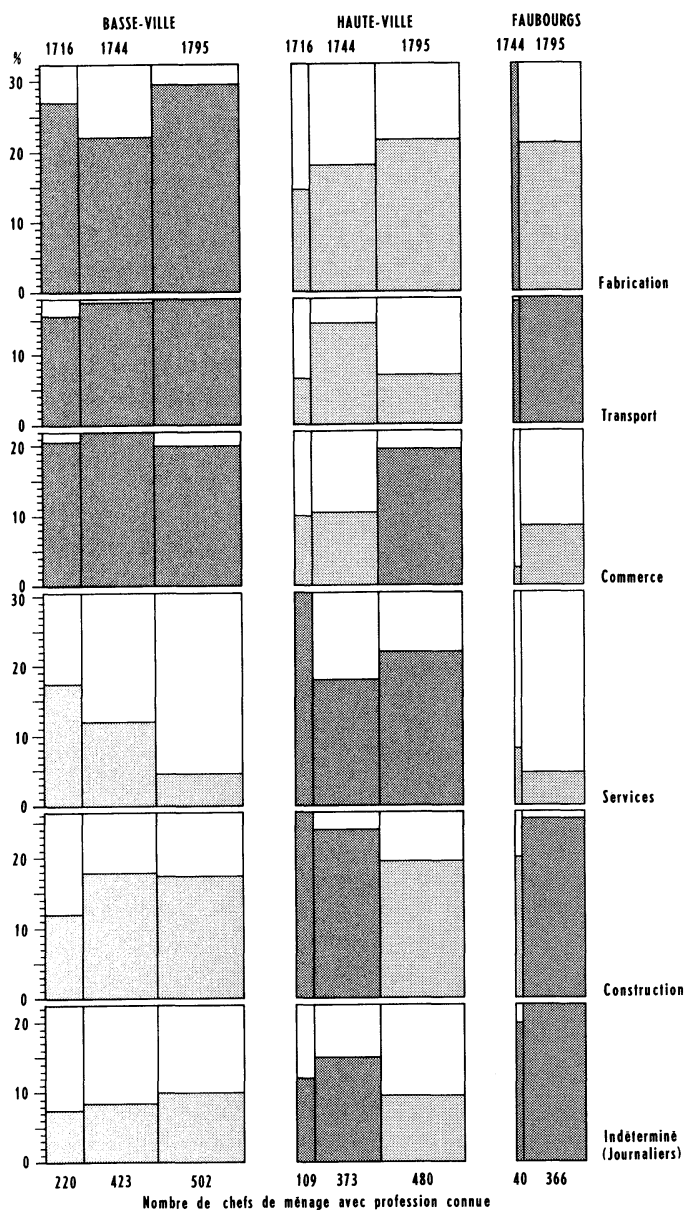
La place occupée par les activités commerciales ne varie pas, celle du transport non plus. Notons ici toutefois un détail qui n'apparaît pas sur les cartes et graphiques : entre 1744 et 1795 le nombre de navigateurs plafonne alors que celui des charretiers double. Le secteur artisanal divisé entre *fabrication* et *construction* regroupe de 40 à 45% des chefs de ménage au fil du siècle.

La répartition des six secteurs d'activité par quartier et faubourg (figures 8 et 9) ne révèle pas un pattern très clair. Nos catégories, qui taillent à la hache dans le tissu professionnel, y sont pour quelque chose mais il reste que dans l'ensemble le cloisonnement n'est pas très marqué. La topographie urbaine est peut-être un facteur de dispersion. Les déplacements de la Basse-Ville et du faubourg Saint-Roch à la Haute-Ville sont difficiles et chaque quartier a avantage à avoir à portée de la main ses ouvriers, ses journaliers et ses charretiers. Sous le Régime français, la séparation entre le siège du gouvernement, sur le cap, et l'intendance avec les tribunaux, au pied de la falaise vers le nord, fait obstacle au regroupement des services administratifs. Sous le Régime anglais, la présence de l'Arsenal dans le quartier Saint-Jean a un peu le même effet. Mais peu à peu la prépondérance des services à la Haute-Ville s'affirme, de même que le clivage entre les fonctions supérieures, rassemblées dans le quartier Saint-Louis, et les fonctions subalternes, dispersées dans ses deux autres quartiers. En contrepartie de ce mouvement, la Haute-Ville rejette ses manœuvres et une bonne partie de ses artisans vers les faubourgs et accueille le commerce de détail, lequel, dans la seconde moitié du siècle, commence à former un sous-secteur distinct.

Si le profil économique de la Haute-Ville se transforme, comme l'illustre bien le graphique 8, celui de la Basse-Ville reste le même. Durant tout le siècle, les négociants sont concentrés près du port dans un quadrilatère étroit, prolongé par la rue de la Montagne, au centre duquel s'ouvre la place du marché. C'est aussi le lieu où la fabrication artisanale est le mieux représentée. Dans les deux autres quartiers du bas de la ville, les aires de spécialisation, liées aux lieux de travail, sont différentes. En 1744 et 1795, on retrouve presque la moitié des navigateurs recensés sur la rue

Figure 8

ÉVOLUTION DU POIDS RELATIF DE CHAQUE SECTEUR ÉCONOMIQUE POUR LA BASSE-VILLE, LA HAUTE-VILLE ET LES FAUBOURGS



Plus grand que la moyenne de l'ensemble de la ville à chaque recensement

Champlain et la majorité des charpentiers de navires et autres métiers connexes à proximité des chantiers du Cul-de-sac et du Palais²⁵. Les ouvriers de la construction domiciliaire, assez diffus dans l'ensemble urbain jusqu'au milieu du siècle, vont ensuite se concentrer dans les deux faubourgs, ce qui n'a rien de surprenant puisque c'est là seulement qu'on bâtit. Tourné vers ses chantiers et ses tanneries, Saint-Roch forme une enclave ouvrière assez homogène, vivant en retrait de la ville. Le faubourg Saint-Jean, au contraire, naît dans le prolongement de la Haute-Ville, fournit à celle-ci ce qu'il lui faut de journaliers, de charretiers, de petits métiers et petits commerces, et présente de ce fait un visage plus hétéroclite.

CONCLUSION

Ce travail a fait ressortir quelques phénomènes : mouvement de la population dans l'espace, rupture du taux de croissance quelque part vers le milieu du siècle, stabilité de la structure économique. Pour saisir véritablement l'évolution de cette société urbaine, apporter autre chose que des commentaires spéculatifs, il faudrait pousser l'analyse plus loin et sur d'autres terrains. Les résultats auraient-ils été plus satisfaisants si nos recensements avaient été plus complets et nos méthodes plus sophistiquées ? Pas tellement, sommes-nous tentée de répondre. C'est la démarche même que nous remettons en question. Le recensement est une source séduisante, mais insuffisante pour décrire une société, à plus forte raison l'expliquer. Il ne suffit pas d'analyser rigoureusement l'information et d'observer attentivement les tableaux pour faire surgir les hypothèses. Les questions les plus importantes ne procèdent pas du traitement des données mais de la conception préalable que se fait le chercheur du contexte historique et qu'il propose au lecteur sur la trame d'une courbe de population, d'une structure des ménages, d'une répartition professionnelle, ethnique ou religieuse. Le recensement fige, comme une photographie de groupe, un moment précis du mouvement social. Tout le monde est présent, mais pour interpréter la composition il faut remonter en arrière, découvrir des mécanismes économiques, des pratiques socio-culturelles qui ne se laissent pas simplement deviner par la contemplation de leur résultante. Il faut connaître les antécédents pour distinguer dans la pléthore des pourcentages ce qui est la conséquence normale d'une évolution spécifique, de l'épiphénomène, voire du simple accident statistique.

Grâce à quelques travaux récents, l'histoire de Québec au XVIII^e siècle commence à être mieux connue²⁶. La présentation de ces recensements leur doit beaucoup. Cependant l'essentiel reste à faire, à commencer par l'analyse de la formation et de la reproduction de la population urbaine à partir des registres paroissiaux. Celle-ci, entreprise par Danièle Gauvreau dans le cadre du Programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal, marquera certainement une étape importante. D'autres recherches menées dans les archives notariales et judiciaires de Québec, portant sur des groupes professionnels spécifiques, viendront peu à peu s'y greffer. De même, des études plus générales sur les migrations ville-campagnes et le développement socio-économique dans l'ensemble de la colonie permettront de mieux situer la place et le rôle de la capitale. Il sera éventuellement possible, à la lumière de ces études convergentes, de faire une meilleure lecture des recensements, de construire un code ajusté à cette société, de retrouver dans le paysage urbain les traces des permanences et des bouleversements professionnels et hiérarchiques, tout ce que cette tentative prématurée n'a pas pu montrer.

NOTES

¹ Les objectifs de ce projet et le contenu du tome I sont décrits par Cole HARRIS, qui assume la direction de ce premier volume, dans « The Historical Atlas of Canada: A Preview », *William and Mary Quarterly* (avril 1983) : 292-296.

² Nous tenons ici à remercier Mario LALENCETTE, qui a été associé aux débuts de cette recherche, ainsi que Louise Marcotte et les autres membres du laboratoire de cartographie de l'Université Laval qui ont su mettre en relief ce modeste travail.

³ Les manuscrits sont conservés aux archives de la paroisse Notre-Dame. Nous avons travaillé avec les copies publiées, soit : Louis BEAUDET, (Éd.), *Recensement de la ville de Québec en 1716* (Québec, 1887) ; « Le recensement de Québec en 1744 », dans le *Rapport des Archives du Québec* (1939-1940) : pp. 1-154 ; « Les dénombremments de Québec fait sen 1792, 1795, 1798 et 1805 par le curé Joseph-Octave Plessis », *Ibid* (1948-1949) : 3-250.

Séparément, ces sources ont déjà fait l'objet de quelques travaux. Voir, G. Olivier LACAMP et J. LÉGARE, « Quelques caractéristiques des ménages de la ville de Québec entre 1666 et 1716 », dans *Histoire Sociale* (mai 1979) : 66-78 ; J.-C. POULIN, « Les métiers à Québec d'après le recensement de 1744. Thèse de licence, Université Laval, 1965 ; John Hare, « La population de la ville de Québec, 1795-1805 », dans *Histoire Sociale* (mai 1974) : 23-47 ; Fernand OUELLET, « Structure des occupations et ethnicité dans les villes de Québec et de Montréal (1819-1844) », dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, (Montréal, 1972) : 177-202. Malgré son titre, ce dernier article analyse aussi les recensements paroissiaux de 1792, 1795, 1798 et 1805.

⁴ Fernand OUELLET nie la faiblesse de la croissance démographique dans la seconde partie du siècle et invoque une sous-représentation probable des ménages protestants (art. cité en note 3 : p. 179). L'argument est faible car la concordance des relevés effectués de porte à porte en 1795 et 1798 montre que tous les foyers sont visités méthodiquement.

⁵ Québec est une ville de garnison, mais les effectifs militaires ne sont naturellement pas compris dans ces dénombremments des ménages, à l'exception des officiers, de quelques sergents et soldats qui sont domiciliés en ville avec leur famille. Les sous-officiers exercent généralement une profession civile.

⁶ Notons que dans les deux recensements par tête les données professionnelles, pour les autres membres du ménage, sont si incomplètes qu'il n'y a pas lieu de regretter d'avoir retranché cette partie de la population active, afin d'uniformiser l'information avec celle de 1795. En 1744, par exemple, la profession des enfants d'âge adulte n'est à peu près jamais donnée et le recenseur confond volontiers les ouvriers et apprentis avec les domestiques.

⁷ Cyprien TANGUAY, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 7 volumes (Québec, 1871-1890).

⁸ Les volumes I-IV (Québec, 1966-1974).

⁹ « Inventaire de pièces détachées de la Prévôté de Québec (1668-1759) » par H. LÉTOURNEAU et L. LABRÈQUE, dans le *Rapport des Archives du Québec* (1971) : 55-473, y compris l'index.

¹⁰ L'ouvrage de Réal BRISSON qui identifie les charpentiers de navires de Québec et des environs sous le Régime français est paru trop tard pour nous être utile. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français* (Québec, 1983). Voir en particulier l'annexe C, pp. 247-257.

¹¹ John HARE, prenant cette nomenclature au pied de la lettre, l'a utilisée pour étayer la thèse d'une absence de formation professionnelle chez les Canadiens, (art. cité en note 3 : p. 10). Quiconque a parcouru les descriptions des inventaires après décès croira difficilement qu'il n'y a pas d'ébénistes à Québec en 1744, ni en 1795, pour ne citer qu'un exemple où la prudence s'impose.

¹² Sur ces questions, voir l'article de G. BOUCHARD, C. POUYÈS et R. ROY, « Le classement des professions par secteur d'activité : aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille », dans *L'Actualité économique*, (oct.-déc. 1979) : 585-605. Même si les observations des auteurs s'adressent à la période contemporaine, elles nous ont été fort utiles.

¹³ À raison de 0,3 domestique par ménage, proportion calculée par G. Olivier LACAMP et J. LÉGARE (art. cité en note 3 : p. 70 d'après le recensement de 1716, nous obtenons 0,25 dans celui de 1744, ce qui est peut-être une sous-estimation.

¹⁴ En confrontant les dénominations de 1795 avec celles des recensements voisins de 1792 et 1798, nous avons pu parfois éliminer celui des deux métiers qui n'était pas répété. Ajoutons que nous sommes conscients que la profession est une donnée changeante, qu'un même individu peut exercer plusieurs métiers dans sa vie. Mais l'analyse des recensements nous force à ignorer cette réalité et à fixer ce qui n'est pas toujours fixe.

¹⁵ L'article de F. OUELLET cité plus haut offre un bon exemple de cette démarche tautologique. John HARE procède avec encore plus de désinvolture. En isolant arbitrairement certaines professions (art. cité en note 3 : tableau 16, p. 40), il présente l'image d'une sur-représentation

des « Anglais » dans les métiers spécialisés en 1795. Or il n'en est rien. Les nouveaux arrivants ne sont pas sur-représentés dans le secteur artisanal, ni même parmi les marchands et, faute de pouvoir introduire une hiérarchie dans le corps des professions à partir des recensements, nous ne pouvons pas pousser plus loin.

¹⁶ Voir les chapitres 10-14 de *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle* (Parcs Canada, Québec, 1982).

¹⁷ C. LACELLE, *La propriété militaire dans la ville de Québec, 1760-1871* (travail inédit 253, Parcs Canada, 1978).

¹⁸ Les chiffres approximatifs de population reposent sur nos calculs pour 1716 et 1744 et ceux de J. HARE pour 1795 (art. cité en note 3 : p. 28). Pour 1716, G. Olivier LACAMP et J. LÉGARÉ obtiennent 4,9 individus par ménage, (art. cité en note 3 : 69). Nos calculs pour 1744 et ceux de J. Hare pour 1795 donnent une moyenne de 4,7.

¹⁹ Précisons qu'il n'existe aucune statistique sur l'immigration durant cette période.

²⁰ Les travaux importants sur la citadelle qui, entre 1779 et 1783, exigent jusqu'à 600 et 700 hommes par saison, auraient pu avoir un impact positif sur la courbe de la population et la reproduction de la main-d'œuvre spécialisée. Mais par mesure d'économie c'est l'armée qui est employée à ces travaux dans une proportion de 80 à 85%. A. CHARBONNEAU et collaborateurs, *op. cit.*, pp. 269-279.

²¹ Voir entre autres : E. G. NELLIS, « Work and Social Stability in Pre-Revolutionary Massachusetts », dans *Communications historiques*, Société historique du Canada (1981) : 40 sq ; R. MOLS, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe*, (Louvain, 1954-56) ; J.-C. PERROT, *Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIII^e siècle* (La Haye, 1975) ; A. PERRENOUD, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Étude démographique* (Genève, 1979).

²² Voir Maurice SÉGUIN, *La Nation canadienne et l'agriculture (1760-1850)*, (Montréal, 1970), p. 62 ; Guy FRÉGAULT, *La société canadienne sous le régime français*, (Ottawa, 1969), p. 15 ; aussi Gilles BOURQUE, *Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840*. (Montréal 1970), p. 153.

²³ Voir à ce sujet, Serge COURVILLE « Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854 » dans *Cahiers de Géographie du Québec*, (avril 1984).

²⁴ C. LACELLE, « Les domestiques dans les villes canadiennes au XIX^e siècle : effectifs et conditions de vie », dans *Histoire Sociale* (mai 1982) : 187-188. L'auteur constate qu'à Montréal entre 1816 et 1820, 78% des domestiques sont d'origine urbaine. Il est probable que la situation à Québec, quelques années plus tôt, était à peu près semblable.

²⁵ Voir R. BRISSON, *op. cit.*, ill. 17, p. 121.

²⁶ Voir les travaux déjà cités de A. CHARBONNEAU, Y. DESLOGES et M. LAFRANCE, de C. LACELLE et R. BRISSON ; aussi : J.-P. HARDY et D.T. RUDDALL, *Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815* (Montréal, 1977) ; J. Mathieu, *La construction navale royale à Québec, 1739-1759*, (Québec, 1971) ; P.N. MOOGK, « Apprenticeship Indentures : a Key to Artisan Life in New France » *CHA* (1971) ; M. THIVIERGE, « Les artisans du cuir à Québec, 1660-1760 », *RHAF* (déc. 1980), et la collaboration de cet auteur à l'ouvrage collectif, *Les métiers du cuir*, (Québec, 1981) ; Pierre Dufour, « La construction navale à Québec, 1760-1825 : Sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherches », *RHAF* (sept. 1981). Cette liste est loin d'être complète. Il faudrait citer nombre de biographies de marchands et d'artisans parues dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et ailleurs, diverses monographies entreprises dans le cadre des programmes de recherche de Parcs Canada et du Musée national de l'homme, des thèses portant sur divers aspects de la ville de Québec, terminées ou en cours, à l'Université Laval et dans d'autres universités.

CARTOGRAPHIE

Conception : Isabelle DIAZ, Louise MARCOTTE

Réalisation : Isabelle DIAZ, Serge DUCHESNEAU

Photographie : Serge DUCHESNEAU

Figure 9: voir page suivante

RÉPARTITION DES SECTEURS ÉCONOMIQUES PAR QUARTIERS ET FAUBOURGS

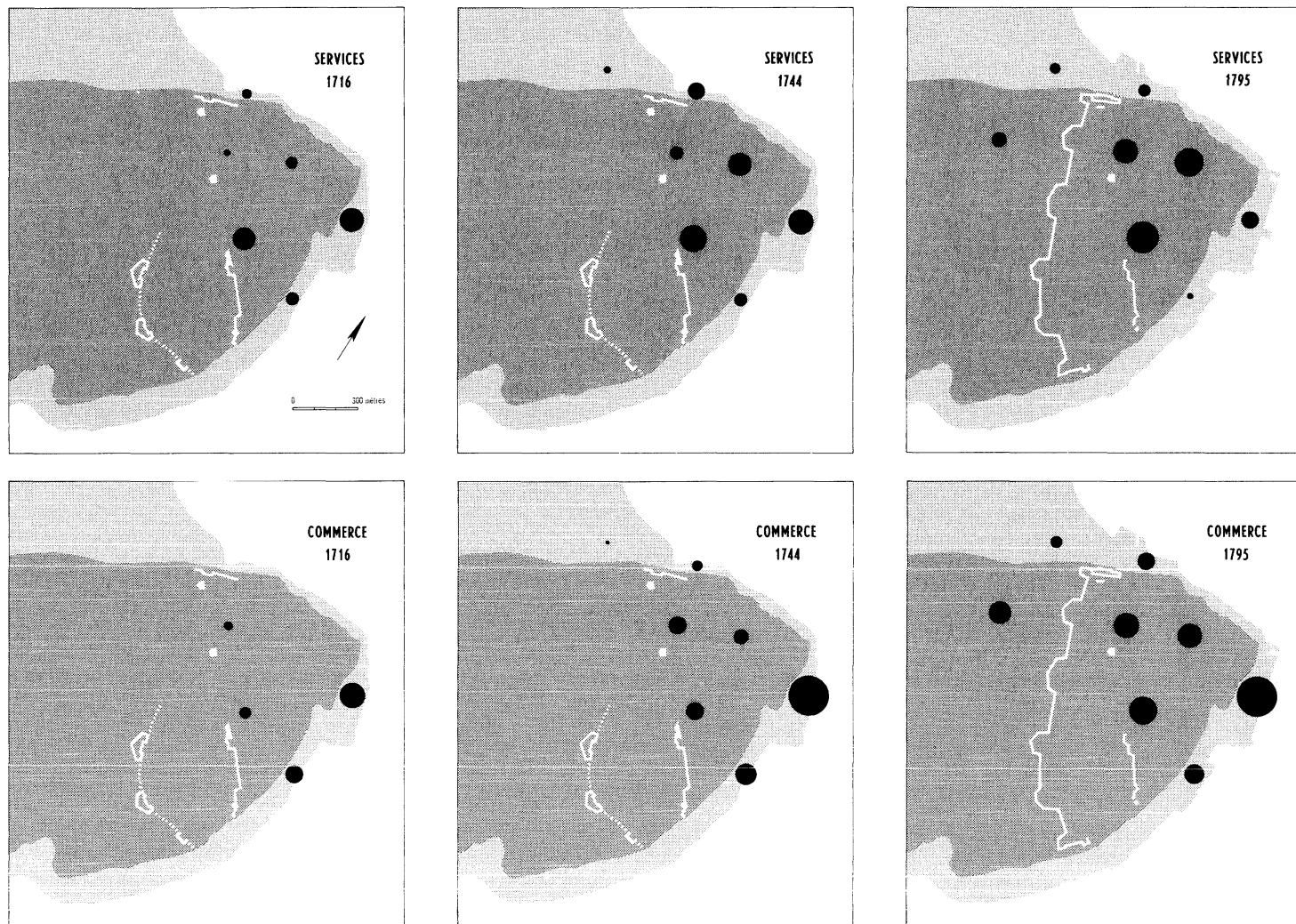


Figure 9

